



SAV PAC

Mettre en service et assurer le SAV sur une pompe à chaleur air/eau

Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de :

- **appliquer** une procédure de mise en service thermodynamique sur les pompes à chaleur air/eau split et monobloc
- **mesurer et interpréter** les grandeurs physiques permettant de vérifier le fonctionnement du circuit frigorifique d'une pompe à chaleur
- **identifier et contrôler** les éléments de régulation et de puissance

Programme

JOUR 1

- Méthodologie de mise en service d'une pompe à chaleur air/eau
 - Mise en situation : Mise en service sur 3 machines, Split Monophasé / Split Triphasé / Monobloc
 - Mise en situation : Vérification de la conformité de l'installation

JOUR 2

- Mise en situation : Paramétrage et appairage
- Mise en situation : Relevé de fonctionnement
- Rappel sur l'entretien des pompes à chaleur air/eau

JOUR 3

- Méthodologie de dépannage de la régulation et du système Inverter
- Mise en situation : Identifier et contrôler les éléments de régulation

Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices pratiques

- Mise en situation réelle sur les gammes PAC air/eau Split et Monobloc
- Utilisation d'appareils de mesures et de contrôle

Apports théoriques

- Recherche documentaire
- Supports de formation remis aux stagiaires

LES + DE CETTE FORMATION

- Formation principalement axée sur des mises en situation réelle
- Travaux pratiques par petits groupes de 3 personnes maximum



VOTRE BÉNÉFICIAIRE

Frigoristes professionnels de la maintenance et du SAV, venez acquérir les connaissances nécessaires pour gagner en efficacité et autonomie

Nombre de participants

6 maximum par session

Durée

3 jours, soit 21 heures

Public concerné

Techniciens SAV

Pré-requis

Il est recommandé d'avoir une habilitation électrique (AGR 1-19 ou AGR 1-20)

Il est **indispensable d'être titulaire de l'attestation d'aptitude** à la manipulation des fluides frigorigènes (AGR 1-04 et AGR 1-03)

Parcours conseillé

PAC 1-03 ▶ PAC 1-06 ▶ PAC 1-14
ou
PAC 1-05 ▶ PAC 1-06 ▶ PAC 1-14

Tarif par stagiaire

1 140€ HT, soit 1 368€ TTC

Moyens d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier et aptitude pédagogique

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation / Validation des acquis / Attestation de formation

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

☎ 04 72 10 27 69

www.thermor-pro.fr

RUBRIQUE FORMATIONS

À retourner par courrier accompagné du règlement à :
CESC - Service formation - 13 boulevard Monge
69330 MEYZIEU

Tél. : **04 72 10 27 69**
formation@groupe-atlantic.com

RÉFÉRENCE DE LA FORMATION

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- CEL 1-56** / Sélection et vente - Conseil
- AGR 1-19** / Habilitation électrique
- AGR 1-26** / Recyclage habilitation électrique

CHAUFFE-EAU

- ESE 1-56** / Montée en gamme
- ESE 1-03** / Installation CETHI
- ESE 1-04** / SAV CETHI

ATTESTATION APTITUDE

- AGR 1-00** / Systèmes thermodynamiques
- AGR 1-04** / Préparation
- AGR 1-03** / Examen

POMPE À CHALEUR AIR/AIR

- CLM 1-56** / Sélection et vente
- TRV 1-03** / Fluides R32
- CLM 1-53** / Installation split
- CLM 1-55** / Installation gainable
- CLM 1-10** / Entretien
- CLM 1-06** / SAV niveau 1
- CLM 1-08** / SAV niveau 2

POMPE À CHALEUR AIR/EAU

- PAC 1-56** / Sélection et vente
- AGR 1-06** / Formation QualiPac
- PAC 1-52** / Conseil et chiffrage
- PAC 1-03** / Installation
- PAC 1-05** / Manipulations frigorifiques
- PAC 1-06** / SAV
- PAC 1-14** / Diagnostic dépannage

PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	E-MAIL DU PARTICIPANT	DATE	LIEU

ENTREPRISE

Raison sociale* :

Contact administratif : Madame, Monsieur :

N° Siret* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Vous êtes : Installateur Autre, précisez :

FACTURATION

Passez-vous par un organisme financeur de formation ? Oui Non

- Organisme financeur : OPCO de la Construction (Constructys...)
 OPCO des Entreprises de proximité (AGEFOS PME...)
 OPCO des Entreprises de services à forte intensité de main d'œuvre (Opcalia...)
 Autre, précisez :

Si nous ne recevons pas l'accord de prise en charge avant la formation, la facture sera adressée et ne pourra faire l'objet d'aucune modification

VOTRE COMMERCIAL THERMOR

Nom : Prénom :

Ci-joint chèque(s) libellé(s) à l'ordre de CESC, **en TTC**, en règlement du ou des stages.

Nous vous remercions d'établir un chèque par session.

Date : / / Signature⁽¹⁾ :

Cachet de l'entreprise

Est-ce que le ou les stagiaires ont besoin d'un aménagement spécifique pour suivre la formation ?

Oui. Le(s)quel(s) : Non

En cochant cette case, j'atteste que le stagiaire dispose des pré-requis indiqués dans la fiche programme et accepte de transmettre toutes pièces justificatives à l'organisme de formation

⁽¹⁾ La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve de nos conditions générales.

Les conditions générales et le règlement intérieur applicable à nos formations sont disponibles sur notre site www.thermor-pro.fr